

CONDITIONS DE L'ACTION « Baromètre Carrefour drive »

Article 1 : Généralités

1. Les présentes conditions de l'action « Baromètre Carrefour drive » (ci-après l' « Action ») s'appliquent à l'action organisée par Carrefour Belgium S.A., dont le siège social est situé Avenue des Olympiades, 20 à 1140 Evere, ayant comme numéro d'entreprise 0448.826.918 (ci-après « Carrefour »).

Article 2 : Conditions relatives aux participants

1. La participation à l'Action est réservée aux personnes physiques majeures résidant en Belgique qui sont titulaires d'une Carrefour Bonus Card.
2. La participation est personnelle et ne peut en aucun cas être cédée à des tiers.

Article 3 : Modalités et conditions de participation

1. L'Action est uniquement valable en Belgique pour les achats réalisés via le site www.drive.be.
2. L'Action débute le 15/05/2017 et se termine le 31/08/2017 à minuit.
3. Pour participer valablement à l'Action, le participant doit réaliser une commande sur drive.be
4. Le participant pourra épargner pour recevoir des Points Bonus supplémentaires, conformément à la grille reprise à l'article 4. Les Points Bonus supplémentaires acquis dans le cadre de cette action seront doublé à la fin du mois d'août jusqu'à maximum 10.000 points au total.
5. Le participant est tenu de mentionner le numéro de sa Carrefour Bonus Card lors de son achat de produits via le site www.drive.be. Seuls les achats pour lesquels la Carrefour Bonus Card a été mentionnée seront pris en compte.
6. Au début du mois suivant celui où le client a réalisé une ou plusieurs commande(s), un e-mail informera le participant du nombre de points déjà épargnés et ceci à partir du 01/06/2017, il en sera ainsi pour les mois suivant jusque début septembre. Les points acquis seront également ajouté en début du mois suivant.

Article 4 : Prix

Les gains possibles sont les suivants :

- 1^{ère} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 100 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant;
- 2^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 150 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant;
- 3^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 200 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.
- 4^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 250 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.
- 5^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 300 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.
- 6^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 600 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.

- 7^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 700 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.
- 8^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 800 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.
- 9^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 900 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.
- 10^{ème} commande : Pour tout achat de minimum 89 EURO sur le site www.drive.be, vous recevez 1000 Points Bonus supplémentaires au début du mois suivant.

1. Les Points Bonus seront ajoutés au compte de la Carrefour Bonus Card renseignée au plus tard le 15/09/2017. Le doublement des points acquis dans le cadre de cette action aura également lieu au plus tard pour cette date.

2. Un seul prix pourra être attribué par famille habitant à la même adresse et titulaire de la même Carrefour Bonus Card. Les points ne sont doublés qu'une seule fois.

Article 5 : Responsabilité

1. Dans la mesure où la détermination des gagnants se fait exclusivement sur base d'un procédé informatique, Carrefour Belgium S.A. ne peut être tenue responsable d'une déficience des réseaux informatiques, pertes, retards ou manquements techniques occasionnés par l'Internet ou les prestataires techniques qui interviennent dans la transmission des données et l'hébergement du site web.

2. Carrefour Belgium S.A. peut suspendre et annuler les participations d'un ou plusieurs participant(s), sans que la responsabilité de Carrefour Belgium S.A. ne puisse être engagée de ce fait, en cas de constatation d'un comportement suspect qui peut être, sans que cela soit exhaustif : la mise en place d'un système de réponses automatisé, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même identifiant, c'est-à-dire du même profil enregistré sur la base de données d'inscription au site, un rythme de gains inhabituel, une tentative de forcer les serveurs, un multiplication de comptes, ...

3. Carrefour Belgium S.A. se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter de prolonger, modifier ou annuler le règlement ou l'Action sans que leur responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Carrefour Belgium S.A. ne peut être tenue responsable des dommages ou frais éventuels, de quelque nature qu'ils soient, qui sont la conséquence directe ou indirecte de la participation à l'Action ou des prix attribués. La responsabilité de Carrefour Belgium S.A. ne peut être engagée de ce fait.

4. Le participant reconnaît que la participation se fait entièrement à ses propres risques.

Article 6 : Données personnelles

Carrefour traite les données des participants conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Les participants sont informés que leurs données personnelles feront l'objet d'un traitement par Carrefour Belgium S.A aux fins de gestion de la présente Action. En cas de consentement préalable exprès du participant, stipulé par celui-ci en cochant pour accord la case prévue à cet effet sur le formulaire d'inscription, Carrefour Belgium S.A. pourra utiliser ses données personnelles pour le déroulement de cette action. Le participant a le droit d'accéder aux données qui le concernent et peut, le cas échéant, en demander la rectification ou la radiation en contactant Carrefour Belgium S.A. via le service client (0800 9 10 11 ou via le formulaire prévu à

cet effet sur www.carrefour.eu) ou par courrier à l'adresse suivante : Carrefour Belgium, Avenue des Olympiades 20 1140 Evere.

Article 7 : Droit applicable et juridiction compétente

Ce règlement est soumis à la législation belge et sera interprété et exécuté conformément au droit belge. Tous les litiges éventuels qui en découlent ou qui concernent l'Action et qui ne peuvent être solutionnés à l'amiable seront portés exclusivement devant les tribunaux de Bruxelles compétents.